

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

Education nationale : la Région s'inquiète des nouvelles suppressions de postes prévues à la rentrée 2012

Le gouvernement prépare la rentrée 2012 avec de nouvelles suppressions d'emplois dans l'Education nationale. Sur les trois académies que compte la Région Ile de France, 988 suppressions sont annoncées dans le second degré, ce qui porte à 6513 le nombre d'emplois supprimés dans les lycées et collèges franciliens depuis 2007.

Henriette Zoughebi, Vice-présidente en charge des lycées et des politiques éducatives, a fait part aux recteurs de son inquiétude face à cette situation, dont on ne connaît pas encore les effets sur les fermetures de classes. D'ores et déjà on peut craindre une augmentation des effectifs d'élèves par classe au détriment de la réussite de toutes et tous.

La mise en œuvre de la réforme de la filière technologique tertiaire à la rentrée 2012, après celle des voies technologiques industrielles en 2011, s'accompagne du projet de fermeture de 30 classes, particulièrement dans l'académie de Versailles, où la mesure conduit à la disparition pure et simple de cette formation dans de nombreux établissements.

Plusieurs lycées concernés par la mesure sont mobilisés pour conserver la diversité des filières de formation, diversité qui contribue à la mixité sociale et scolaire des lycées. « J'exprime toute ma solidarité avec ces mobilisations au moment où la Région élabore en concertation avec les académies, les communautés scolaires et les élus un nouveau programme d'investissement pour les 10 années à venir qui vise à la diversification de l'offre de proximité dans des lycées plus polyvalents », déclare **Henriette Zoughebi**.

Henriette Zoughebi a également demandé aux trois recteurs un premier bilan de l'évolution des effectifs dans la filière technologique industrielle, où la collectivité aura investi près de 15 millions d'euros pour équiper les établissements en cohérence avec les nouveaux programmes.

Face aux propositions des rectorats d'ouvertures de formations professionnelles ou technologiques sous statut d'apprenti dans les lycées, la Région rappelle la nécessité d'une complémentarité entre les deux types de formation, scolaire et sous statut salarié, et sa volonté de ne pas fragiliser les formations sous statut scolaire.

Dans ce cadre, la Région n'est pas favorable à la création de formations en apprentissage si elles se substituent à des formations existantes sous statut scolaire. Si l'expérimentation de parcours mixtes (par exemple un BTS préparé en un an sous statut scolaire et un an sous statut salarié) peut être une piste à explorer, en revanche la Région ne souhaite pas développer des classes mixtes mêlant lycéens sous statuts scolaire et salarié.

Enfin **Henriette Zoughebi** invite à la plus grande prudence au moment où la situation économique fragilise la capacité des entreprises à accueillir les jeunes en formation. "Des parcours scolaires sécurisés sont indispensables à la réussite des jeunes et tout particulièrement de ceux des milieux populaires, qui avec leurs familles subissent de plein fouet la crise", conclut la Vice-présidente.

Contacts presse :

Emmanuel Georges-Picot 01.53.85.57.33 emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr

Véronique Lepicard 01.53.85.74.98 veronique.lepicard@iledefrance.fr